

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

L'ABS est un diagnostic sociodémographique réalisé à partir des données d'observation sociales du territoire.

Un diagnostic sociodémographique



Le CCAS a l'obligation de conduire une analyse des besoins sociaux de la population de la commune - Article R. 123 du code de l'Action Sociale et des Familles (modifié le 21 juin 2016 par le décret n° 2016-824).

L'ABS est un diagnostic sociodémographique réalisé à partir des données d'observation sociales du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

Les objectifs

- Dresser un état des lieux des différents publics à travers une démarche descriptive de la structure démographique et les caractéristiques générales de la population
- Établir un portrait social de l'action sociale
- Réaliser un diagnostic sur les publics cibles de l'action sociale et leurs problématiques. L'action sociale sera alors adaptée aux besoins de la population du territoire